

Financez... placez votre argent sur des actions « sport, environnement et développement durable » !

Pour financer vos projets d'actions sportives relatives à l'environnement et plus largement au sport et au développement durable (environnemental, social et économique), vous pouvez notamment vous adresser à diverses instances : conseils régionaux, conseils généraux, collectivités territoriales, directions sportives et environnementales, fondations environnementales et développement durable, ADEME,...etc. Nous ne souhaitons pas, ici, vous exposer toutes les possibilités de financement, mais vous présenter deux exemples significatifs dans ce domaine : Celui du Centre National pour le développement du Sport (CNDS) et celui de la fondation Véolia Environnement. Nous citerons également un exemple d'épargne solidaire qui permet de financer des projets sport et environnement et plus largement développement durable, « le livret Agir » de la banque du crédit Coopératif.

Le CNDS

Les projets soutenus sont :

- les actions de sensibilisation et de formation des acteurs sportifs au développement durable (pratiquants, cadres, dirigeants, spectateurs, ...)
- les projets sportifs qui prennent en compte le développement durable dans l'organisation : de manifestations (compétitives ou promotionnelles) écoresponsables et durables ; du déplacement des pratiquants et des responsables lors des activités régulières des associations.

Pour qu'une action soit soutenue, elle doit répondre à la démarche et aux finalités du développement durable.

La Fondation Véolia Environnement :

La fondation Véolia Environnement a notamment participé au financement d'un projet judo vert de l'Union sportive des arts martiaux qui développe, au sein de ses stages, des actions de sensibilisation au respect de l'environnement.

Les modalités de soutien financier au projet sport et environnement comportent 5 étapes :

- Remplir un dossier en ligne sur le site de la Fondation Véolia Environnement
- Rencontrer un parrain Véolia

- Soumettre le dossier au conseil technique ou d'administration
- Signer une « Convention de mécénat » avec la Fondation
- Suivre et évaluer le projet (photos, factures, un point sur l'état d'avancement, etc.)

« Le livret Agir » du Crédit Coopératif

Si vous placez votre argent sur « le livret Agir », vous pouvez faire des dons aux associations de protection de l'environnement afin de les aider à financer leurs actions sur le terrain, par exemple - Surfrider Foundation Europe.

Le taux du livret Agir est 1.85 % brut / an (au 01/02/2010, susceptible de modifications)

Les conditions d'ouverture d'un compte sur « livret Agir » : Ce livret vous permet de faire profiter automatiquement de la moitié de vos intérêts annuels une association partenaire du Crédit Coopératif (liste sur demande).

Vous pouvez alors bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% ou 75% de votre don, selon la nature de l'activité de l'association, dans la limite fiscale en vigueur



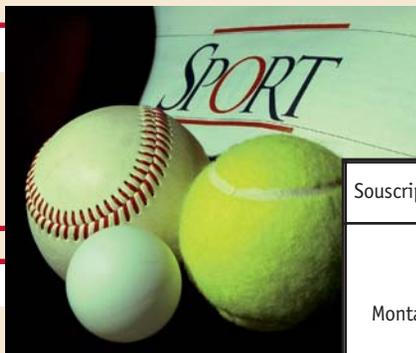
Vous avez connaissance d'autres possibilités de financement, vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, contactez l'Observatoire Sport et Développement Durable !

Une démarche intégrée à vos fonctions...

- la participation : qui participe ? (représentativité des enjeux)
- La stratégie d'amélioration
- la transversalité
- l'organisation du processus décisionnel
- L'évaluation dans un but d'amélioration continue

... en prenant en compte 5 finalités

- Epanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



contact@osdd.fr
www.osdd.fr

Souscripteur	personne physique, résident ou non résident étapes.	
Montant	versement initial : 10 € minimum	
	versement ultérieur: 10 € minimum	Plafond : 15 300 € + intérêts
	solde minimum : 10 €	
Taux de partage	50%	